

Terrasse vues droite et obliques

Par ignorante, le 05/12/2008 à 00:07

il y environ 1an mes voisins ont fait construire une maison avec une terrasse en continuite (meme fondation- toiture en prolongement) ils y accede de leur sejour par 2 portes fenêtres. la facade de cette terrasse (6m) est sur la limite des terrains face à ma propriete donc de cette terrasse que l'on regarde en face a gauche ou a droite on a vue integrale sur mon jardin. j'ai eu un entretien avec le conciliateur de ma commune en lui presentant les donnees du probleme et je m'inquiete des suites car il me suggere d'accepter un mur en brique ajourees alors que j'accepterai des paves de verres sur la limite de propriete et sur 1 cote car a mon sens ces paves ajoures ne changerai qu'une chose "il ne seraient plus vus c'est bien mais ils auraient toujours la vue sur mon jardin"

je ne veux en aucun cas installer une servitude de vue pour l'avenir.

que dois-je faire pour obtenir la cloture de cette terrasse car mes voisin se montrent recalcitrants estimant qu'ayant obtenu le permi de construire il etaient en règle et si cela ne me convient pas je je n'ai qu'a mettre des panneaux (que j'achetrai et instalerai) ou planter une haie (que je planterai et entretiendrai). Merci pour toute information que vous pouriez donner

ignorante